



Facture d'eau sans contrat après presque 3 ans

Par **Sofiane80**, le **19/09/2019** à **20:29**

Bonjour,

J'ai déménagé dans une résidence gérée par le bailleur OPAC qui ne m'a pas informé de l'ouverture d'un contrat pour la consommation d'eau (dans toutes mes anciennes locations l'eau froide était incluse).

Après presque 3 ans je reçois une facture de Veolia de 1200 euros et un formulaire d'acceptation de contrat d'abonnement (avec une erreur sur le prénom en plus).

Que dois-je faire svp ?

Par **morobar**, le **20/09/2019** à **09:50**

Bonjour,

[quote]

dans toutes mes anciennes locations l'eau froide était incluse).

[/quote]

Possible uniquement dans les locations meublées.

En location vide, l'eau est débitée au travers des charges lorsque la distribution est commune.

Ou directement pas le prestataire l'orsqu'il existe un moyen de comptage ce qui implique

l'ouverture d'un contrat de fourniture.